TRAIT D'UNION
#27
Mars 2017
la-wantzenau.fr
Lettre d'information mensuelle de la Commune de La Wantzenau



Patrick DEPYL,
Maire de La Wantzenau

EDITO

Chères Wantzenauviennes
et chers Wantzenauviens,

Vous le savez certainement, le MM PARK vient d'ouvrir dans la zone d'activités de La Wantzenau.

Cette collection privée qui regroupe des chars, des armes, des costumes de la Seconde Guerre mondiale est certainement unique en Europe. Inaugurée en présence de Philippe Richert, Président de la Région Grand Est et Robert Herrmann, Président de l'Eurométropole Strasbourg, cette collection est exceptionnelle à plus d'un titre.

Éric Kauffmann a souhaité montrer au grand public une exposition originale et dynamique et y adjoindre une dimension ludique.

Je prends le pari que ce «*musée*» d'un nouveau genre va accroître l'attractivité de notre commune. C'est en outre une véritable aubaine puisqu'il n'y a pas un euro d'argent public investi dans ce projet.

Mais nous allons devoir être vigilants sur la montée en charge de la fréquentation en régulant le stationnement et en favorisant les dessertes par des transports collectifs.

C'est le moins que nous puissions faire pour accompagner ce véritable trésor.

La Wantzenau
Strasbourg Eurométropole

SOMMAIRE

p.2 THÉ DANSANT

p.3 VERS LE HAUT DÉBIT...
INAUGURATION MM PARK

p.4 RÉFORME DE LA CARTE D'IDENTITÉ
MARCHÉ - TOMBOLA 2017

p.5 VILLE AMIE DES AÎNÉS
LES JOBS D'ÉTÉ - SAISON 3

p.6 VOTE PAR PROCURATION
CONCOURS DE PÂQUES
LA NOUVELLE GLORIETTE EST ARRIVÉE...

p.7 JOUR DE CARNAVAL À L'ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE !
PROCHAINEMENT AU FIL D'EAU
EN BREF

p.8 EN IMAGES
PAROLE À L'OPPOSITION

AGENDA

Avril

01/04 CONCERT DE PRINTEMPS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
À 17h30 - Fil d'Eau

02/04 STAGE PHOTO NATURE
À 9h - Parking du sentier des Hérons

05/04 HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS
À 10h et à 16h - Bibliothèque

05/04 CLUB KID'&LIRE
À 17h - Bibliothèque

07/04 TOMBOLA MARCHÉ HEBDOMADAIRE
À 16h30 - Parking Marie

07/04 ELSÄSSER OWE
À 19h30 - Fil d'Eau

10/04 RENDEZ-VOUS CITOYEN
À 20h - Fil d'Eau

12/04 ATELIER DE BRICOLAGE DE PÂQUES
À 15h - Bibliothèque

19/04 C'EST POUR MA POMME
À 15h - Fil d'Eau

23/04 ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES - 1ER TOUR

27/04 RENDEZ-VOUS CITOYEN
À 20h - Fil d'Eau

29/04 LOTO BINGO
À 20h - Fil d'Eau

TRAIT D'UNION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : *Patrick Depyl, Maire*
RÉDACTRICE EN CHEF : *Célia Philibert Dit Jaime*
COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN PAGE: *Anne-Sophie Rauscher & Célia Philibert Dit Jaime*
CRÉDITS PHOTOS : *Services de la Mairie, Rita Diebold & Aurélien Ebel*
COUVERTURE : *Célia Philibert Dit Jaime*
IMPRESSION : *Imprimerie Parmentier - LA WANTZENAU*
DÉPÔT LÉGAL : *Mars 2017*
MAIRIE : *11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU*
Tél. *03.88.59.22.59* • Fax. *03.88.59.22.50*
Courriel : *info@la-wantzenau.fr*
Site Internet : *www.la-wantzenau.fr*
Site Internet du Canal Local : *www.wantztv.fr*

THÉ DANSANT

De plus en plus de succès

C'est désormais devenu un rendez-vous incontournable pour les danseurs, le traditionnel thé dansant organisé par la section tennis de table de l'ASC Saint Paul de La Wantzenau au Fil d'Eau.

Cela fait maintenant 4 ans que cette manifestation existe et elle attire toujours plus de monde.

Le président du tennis de table, Bernard Weiblé et toute son équipe, sont très satisfaits de cette édition 2017.
Le dimanche 19 février 2017, ce sont 230 personnes *(de plus de 50 ans)* qui ont évolué sur la piste de danse au son des musiciens du ***« Duo d'Excellence »***.

Pour certains danseurs, ces sorties dominicales sont régulières. Certains couples ***« écument »*** tous les ***« thés dansants »*** de la région.

Cette année, plus de 40% étaient originaires de La Wantzenau *(lors de la 1ère édition, ils n'étaient qu'environ 5 à 10 % !)*

Pour ce couple de Cronenbourg, un monsieur de 85 ans, alerte, en costume-cravate et son épouse de 82 ans, en robe de bal, la danse, c'est un violon d'Ingres, un sport, un plaisir et un maintien en forme !

Tout comme notre couple de Wantzenauviens, Paulette et Albert Kunckler *(84 et 86 ans)* qui, eux, ne louperaient pour rien le thé dansant *(Albert en est d'ailleurs l'instigateur)*.

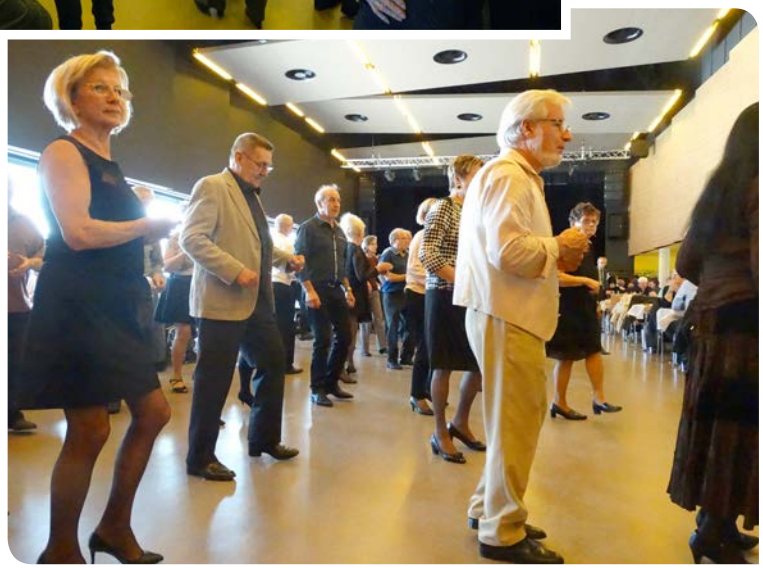
Toutes les danses étaient représentées, mais lors du ***« madison »***, ce fut une belle vague humaine qui évolua sur la piste.

En fin d'après-midi, les participants étaient tous ravis et, avant de se quitter, ont posé la question aux organisateurs : ***« A quand le prochain thé dansant à La Wantzenau ? »***

Contact Tennis de table : Bernard WEIBLE au 03 88 96 35 89

Rita Diebold





VERS LE HAUT-DÉBIT ...

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous renseigner auprès des services de la mairie pour savoir quand La Wantzenau pourra bénéficier de la fibre optique pour améliorer les performances de vos ordinateurs.

Il faut distinguer deux cas, celui des entreprises *(FTTO)* et celui des particuliers, également appelé FTTH.

Pour les entreprises, le marché est totalement ouvert et de nombreux opérateurs proposent des solutions adaptées à des besoins spécifiques.

Pour les habitants, les grandes métropoles françaises ont eu recours à un appel à manifestation d'intérêt pour la pose de la fibre. L'entreprise Orange a gagné cette consultation et doit fibrer, par contrat, l'ensemble des communes de l'Eurométropole avant 2020, sur ses fonds propres.

Plusieurs critères permettent de déterminer les priorités. En d'autres termes, pourquoi telle commune avant telle autre ?

- Le premier critère, c'est la population, c'est-à-dire le nombre de prises à installer,
- Le deuxième, c'est la densité, c'est à dire la hauteur des bâtiments et le nombre d'immeubles collectifs,
- Enfin, le troisième, c'est la pénétration du câble. Plus le câble est présent chez les habitants, meilleure est la réception internet.

Pour notre village, ces trois critères ne plaident pas en notre faveur. Un habitat dispersé et une forte présence de Numéricable.

Nous devrions donc, en toute logique, être desservis les derniers.

Mais certains éléments pourraient accélérer le déploiement :

- La volonté de doter la commune d'une nouvelle école à la pointe du numérique,
- La construction de nouveaux quartiers. On peut comprendre aisément qu'un opérateur ne va pas poser du cuivre pour le remplacer par de la fibre quelques mois plus tard, ...
- Enfin, le développement du Schemmloch fera l'objet d'une réflexion de type «smart city».

Il n'est pas possible de dire aujourd'hui, avec précision, vous le comprenez, quand les Wantzenauviens pourront bénéficier du très haut débit à leur domicile.

Toutes les démarches sont entreprises pour accélérer la prise en compte de nos spécificités.

Je vous tiendrai informés des échéances et des évolutions de ce dossier.

Patrick DEPYL, Maire



© crédit photo : http://fibre-a-la-maison.fr - Antoine Darodes

INAUGURATION MM PARK



Inauguration du MM Park

Robert Herrmann, Président de l'Eurométropole Strasbourg - Christiane Wolfhugel, Conseillère départementale - Dominique Soulier, Propriétaire de la Collection Sussex, Eric Kauffmann, Initiateur passionné du musée - Patrick Depyl, Maire de La Wantzenau et Philippe Richert, Président de la Région Grand Est © crédit photo : Célia Philibert Dit Jaime



Journée exceptionnelle au MM Park

le samedi 29 avril de 9h à 19h30

Entrée gratuite exclusivement réservée aux habitants de La Wantzenau

RÉFORME DE LA CARTE D'IDENTITÉ

A partir du 28 mars 2017, à l'instar des passeports biométriques, les cartes d'identité ne seront plus délivrées par toutes les mairies, mais seulement par certaines, équipées de DR *(Dispositif de Recueil)*.
C'est le cas à La Wantzenau.
Après avoir été testé en novembre 2016 dans le département des Yvelines et en Bretagne (région pilote), le procédé est étendu sur toute la France. Les nouvelles cartes d'identité ne seront plus délivrées par toutes les mairies.
Ce nouveau dispositif permet de mieux lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité, mais aussi de réduire le temps d'obtention ou d'être plus rapide pour la délivrance de la carte.

Pour les Wantzenauviens, peu de changements. Dorénavant, vos demandes et retraits de carte d'identité se feront sur rendez-vous.

Gagnez du temps, pensez à la pré-demande !

Dans la mesure du possible, il vous sera demandé de remplir une pré-demande de carte d'identité sur internet, afin de gagner du temps lors de votre passage en mairie.
Pour effectuer une pré-demande, vous devez disposer d'un compte personnel sur le site de l'Agence Nationale de Titres Sécurisés ou bien vous identifier à l'aide du dispositif France Connect.

Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer en quelques clics.
https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI

Comment procéder sur le site internet ?

- Je crée mon compte ANTS,
- Je remplis mon formulaire de pré-demande CNI en ligne *(rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité)*,
- Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie,
- Attention, en cas de perte ou de vol, l'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si vous avez acheté un timbre fiscal dématérialisé.

Et après avoir effectué ma pré-demande CNI en ligne ?

J'imprime ma pré-demande et je contacte ma mairie pour obtenir un rendez-vous.

Lors de mon déplacement en mairie :
- J'apporte ma « *Pré-demande CNI* », indispensable à la mairie,
- J'apporte également les pièces justificatives *(carte d'identité à renouveler, photos d'identité, justificatif de domicile, …)* nécessaires à la finalisation de ma demande de CNI.

Comment cela se passe en mairie ?

L'agent de mairie :
- rappelle votre pré-demande de CNI dans le système informatique grâce au QR code présent sur votre pré-demande imprimée,
- vérifie les autres pièces de votre dossier,
- procède au recueil de vos empreintes *(obligatoire à compter de 12 ans)*,
- vous délivre un récépissé de demande de CNI sur lequel figure le numéro de votre demande de CNI.

Grâce à ce numéro de demande de CNI, vous pourrez suivre l'avancement de la production de votre CNI.

Nous vous rappelons que la présence des enfants est obligatoire.

Les communes du Bas-Rhin, où l'on peut obtenir une carte d'identité :
Bischwiller, **Bischheim, Brumath,** Drulingen, Eckbolsheim, Erstein, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, **Hoenheim,** Illkirch-Graffenstaden, Ingwiller, **La Wantzenau,** Lauterbourg, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn-les-bains, Obernai, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, **Schiltigheim,** Schirmeck, Sélestat, **Souffelweyersheim, Strasbourg,** Truchtersheim, **Vendenheim,** Villé, Wasselonne et Wissembourg.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter votre mairie :
03 88 59 22 59
Depuis 2014, la durée de validité de la Carte d'Identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Toutes les cartes d'identité délivrées après le 1er janvier 2004 sont automatiquement prolongées de 5 ans, sans démarches particulières à faire.
Plus d'informations sur www.service-public.fr

MARCHÉ - TOMBOLA 2017

Pour la 2ème année consécutive, la Mairie, en collaboration avec Mesdames Chantal CONDIS et Josette STRENTZ, a organisé une tombola sur le marché du vendredi.
Tous les commerçants s'y sont associés.

La distribution des tickets de tombola a été effectuée par les commerçants participants, entre le 10 et le 24 mars.
Chaque client a pu ainsi bénéficier d'un ticket, quel que soit le montant de son achat.

Le tirage au sort aura lieu le 7 avril sur place et sera effectué par une « *petite main innocente* » à 16H30. Il sera suivi d'un verre amical, offert par la Municipalité. Vous pourrez également y déguster les produits de notre marché.
À bientôt...

Anne Hemmerlé
Adjointe au Maire, en charge de l'étude et la coordination de toutes questions relatives au commerce, au tourisme, à l'attractivité, à l'emploi et à l'économie.

Marché du terroir LA WANTZENAU



VILLE AMIE DES AÎNÉS

Un plan d'action partagé qui profite à tous

Un projet de ville adaptée aux séniors : une volonté politique affirmée

Pour rappel *(Trait d'union de février 2016)* La Wantzenau s'est mobilisée depuis plus d'un an dans une démarche positive à l'égard des ainés de la commune.
Dans ce cadre, nous avons adhéré au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés , affilié à l'OMS (*Organisation Mondiale de la Santé)* qui nous a remis, officiellement, le 27 octobre 2016, le certificat d'entrée dans la démarche ***« Ville et communautés amies des aînés ».***

Ce certificat est une reconnaissance de notre engagement qui doit maintenant se décliner concrètement.

Une démarche participative pour un plan d'action concerté

Nous avons choisi d'écouter les premières personnes concernées, à savoir les personnes âgées. Elles se sont exprimées sur 7 thématiques : espaces verts et bâtiments, transport et mobilité, habitat, information et communication, lien social et solidarité, culture et loisirs, participation citoyenne et emploi.
35 personnes de 60 à 90 ans ont participé à 2 ateliers, riches en constats, débats et propositions.

Nous avons enrichi notre réflexion en intégrant les conclusions de l'enquête menée en 2014 auprès des personnes agées de plus de 8O ans vivant seules à domicile.
Nous avons consulté les services de la commune, avons informé les associations; nous bénéficions d'un bel engagement du Conseil des Aînés, du Club Sénior et de Madame la Directrice de la maison de retraite, qui assurent une mission de veille, d'appui et de suivi au sein d'un comité de pilotage.

Un plan d'action global, concret, pluri annuel et transversal à notre action politique.

Sur la base de ces diagnostics, nous avons construit un plan d'action autour de 4 axes prioritaires :
• Favoriser le bien vieillir chez soi et le maintien à domicile,
• Faciliter l'accès à l'information et à la communication,
• Encourager la participation à des activités culturelles, sportives, associatives et de loisirs, …
• Faciliter le transport et la mobilité en toute sécurité.
Certaines mesures nécessitent un engagement fort et une inventivité, d'autres sont plus modestes et applicables rapidement, d'autres encore sont déjà mises en œuvre.
Les objectifs et le plan d'action sont réalistes et réalisables à court et moyen termes ; ils sont évalués annuellement.

Quelques exemples de réalisation
• L'organisation d'ateliers spécifiques *(code de la route, équilibre, initiation informatique, habitat, activités physiques adaptées)*,
• Une programmation culturelle diversifiée et un encouragement à l'adhésion des seniors par une réduction tarifaire,
• L'appui à l'organisation d'activités physiques adaptées,
• Une navette hebdomadaire,
• Des traversées sécurisées avec une meilleure visibilité : fleurissement adapté des carrefours et ponts, adaptation de la hauteur des panneaux de signalisation, ….
• L'installation de bancs et de structures de repos supplémentaires.

Quelques exemples de mesures programmées en 2017
• La création d'un lieu de convivialité, d'échanges, d'information et de ressources : stammtisch, permanences d'experts, conférences, jeux, activités intergénérationnelles, ….
• Le soutien aux démarches administratives dématérialisées *(mise en place d'un libre accès à un ordinateur et personne ressource)*,
• La réalisation d'un livret d'accueil senior,
• La mise en place d'un pôle conseil sur l'aménagement de l'habitat *(personnes ressources identifiées, témoignages et visites de maisons aménagées)*,
• La modernisation du site de la commune avec une entrée ***« senior ».***

A plus long terme
• Des animations spécifiques à la bibliothèque, l'expérimentation d'un portage de livres à domicile,
• La réalisation d'une étude pour identifier les besoins de logements et services adaptées et anticiper ainsi des orientations politiques au regard de la démographie et des projets d'urbanisme *(résidence sénior, logements adaptés dans les nouvelles constructions….)*,
• La mise en place d'agrès adaptés sur des lieux ciblés,
• Une réflexion avec les associations pour élargir une offre vers les séniors et promouvoir un engagement bénévole,
• Une réflexion quant aux actions à mener en faveur des aidants.
La dynamique est bien engagée. Cette politique volontaire en faveur des aînés de la commune est portée avec détermination par toute l'équipe municipale.
Le plan d'action détaillé est consultable sur le site de la commune ou à disposition à la mairie.

Un grand merci à tous les concitoyens impliqués dans notre démarche.

Françoise BOISSIÈRE
Adjointe au Maire, en charge de la solidarité

LES JOBS D'ÉTÉ - SAISON 3

… à la Commune

Durant la saison estivale, la commune recrute huit jeunes pour renforcer ses effectifs. Les postes sont à pourvoir de juin à septembre.
Ces emplois sont proposés essentiellement au sein de nos services techniques *(espaces verts)*.
Les jeunes intéressés peuvent déposer leur candidature en mairie. L'attribution des postes se fera par tirage au sort lors du Conseil des Aînés du 2 mai.
Les candidatures seront closes le 26 avril.
info@la-wantzenau.fr

… chez nos exploitants agricoles

La mission consiste à contrôler la castration mécanique pour éviter l'autofécondation des plants femelles de la culture.
Il s'agit d'agriculture donc cela dépend de la météo et de l'avancée des cultures.
Le travail s'étend sur environ 3 semaines.
Pour postuler, certaines conditions sont requises :
- Avoir 16 ans révolus,
- Avoir un moyen de transport *(le vélo suffit)*,
- Être disponible du 10 juillet à mi-août,
- Être motivé et ponctuel.

Pour toutes informations ou déposer votre candidature : clauss.anne@orange.fr

... au sein des entreprises de la Commune

Sous réserve qu'elles nous communiquent leurs offres d'emploi saisonniers. Nous assurerons la publication de ces propositions sur nos différents supports de communication *(réseaux sociaux, site internet, ...)*.



VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune ou sur la même liste consulaire que lui.

La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires. Il est possible de trouver le formulaire de procuration en ligne sur le site : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604

Pour que la procuration puisse être prise en compte et transmise à la commune où aura lieu le vote, elle doit être validée dans un commissariat, une brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance du lieu de résidence ou du lieu de travail dont la liste est affichée en mairie et qu'il est possible de consulter sur le Site de la Commune.

Pour les élections présidentielles, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

CONCOURS DE PÂQUES

1ère Etape du Grand Régional au Centre équestre du Waldhof du 13 au 17 Avril 2017



Le centre équestre du Waldhof accueillera son traditionnel concours de Pâques du 13 au 17 avril prochains. 5 journées intenses qui offriront au public une vibration sportive hors normes.

Ces épreuves seront ouvertes à des cavaliers de hauts niveaux, des professionnels comme les amateurs.

Venez soutenir les compétiteurs et plus particulièrement le lundi 17 avril à 14h00. Le grand prix DECOPEINT, l'épreuve phare à 1m35 qui sera disputé par les meilleurs cavaliers d'Alsace, Lorraine, Franche-Comté et Champagne Ardenne.

Venez avec vos amis, vos parents et vos enfants. Profitez de ces belles journées pour participer à cette fabuleuse compétition et pourquoi pas, profiter des baptêmes poneys.

L'équipe de l'Ecole d'Equitation du Waldhof

POUR TOUTE INFORMATION :
www.ecolewaldhof.fr et info@ecolewaldhof.fr
ou au 03 88 96 60 57

LA NOUVELLE GLORIETTE EST ARRIVÉE...

Les beaux jours arrivent et la nouvelle Gloriette a profité de l'hiver pour faire « *toit neuf* ».

Ce petit endroit, confidentiel, caché dans la forêt vers le Chemin du Héron et au bord de l'eau a été construit en 1992.

Il a été monté par trois agents communaux : Joseph Thomas, Hubert Lapp et Jean-Pierre Diebold et financé par l'ONF *(Office National des Forêts)*.

La Goriette vous attend !



La Gloriette - « Avant »
Des travaux s'imposaient



La Gloriette - « Pendant »
Nos agents communaux



La Gloriette - « Maintenant »
Accueillante et conviviale

JOUR DE CARNAVAL À L'ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE !

Mardi Gras à l'école



PROCHAINEMENT... AU FIL D'EAU

www.lefildeau.fr

CONCERT DE PRINTEMPS

Samedi 1er Avril 2017 à 17h30

L'École de Musique présente son traditionnel concert de Printemps : en formation de musique de chambre, chorales, orchestres d'harmonie et groupes de musiques actuelles. Les élèves et professeurs de l'école de musique vous présenteront un programme riche et varié sur le thème des musiques du monde. Comme un billet d'avion pour un voyage musical...





ELSÄSSER OWE

Vendredi 7 avril à 19h30

L'Elsässer Owe ou soirée alsacienne, permet à tous les Wantzenauviens, adeptes de notre cher dialecte, de se retrouver le temps d'une soirée et de partager ensemble des grands moments de convivialité.
Au programme : sketches, poèmes, exposés et histoires, le tout en alsacien !

C'EST POUR MA POMME

Mercredi 19 Avril 2017 à 15h

Colette et Pierrot, deux citadins à l'aube de la quarantaine, rejoignent leur grand-père Jeannot dans son petit jardin perdu aux abords de la ville pour l'aider à nettoyer, semer, arroser, ... Sous leurs yeux, la végétation envahit peu à peu l'espace et croît au fil du temps pour nous emmener dans une autre dimension.

Avec le soutien de la DRAC Alsace, de la Ville de Strasbourg et du Département du Bas Rhin.



EN BREF

▶ Recensement Population Campagne 2017

Les Communes de moins de 10 000 habitants sont concernées tous les 5 ans par le recensement de la population. Cette année, c'était le cas à LA WANTZENAU du 19 janvier au 18 février 2017.
Après une première tournée visant à reconnaître leur district et à prévenir la population de leur passage, les 10 agents recenseurs, formés par l'INSEE se sont mis en route pour le recensement, à proprement parlé, à partir du 19 janvier.
Malgré les températures négatives durant les quinze premiers jours, les agents ont sillonné les rues de notre village sans relâche, en journée, en soirée et le samedi. La tâche n'allait pas être simplifiée puisque les congés scolaires allaient se greffer sur la dernière semaine de la campagne. Heureusement dans la très grande majorité des cas, ils ont été très bien accueillis par les habitants.
Deux coordonnateurs présents en Mairie tous les jours et joignables à tout moment, étaient à leur écoute pour toute question ou éventuel problème rencontré.
Pour la première fois, la possibilité était donnée à la population qui le souhaitait de compléter l'enquête en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.
Pour les 2605 logements qui étaient à recenser, 62% des habitants ont répondu par internet, 34% ont opté pour le retour des questionnaires papier et environ 3% n'ont pas répondu à l'enquête.
Les superviseurs de l'INSEE ont souligné l'excellent déroulé de l'opération à LA WANTZENAU.
Merci pour votre participation et pour l'accueil réservé aux agents recenseurs.

▶ Rendez-vous citoyens

Rendez-vous le 10 avril prochain, à 20h, au Fil d'Eau. Thème du rendez-vous : L'éclairage public et la pollution lumineuse.
Rendez-vous le 27 avril prochain, à 20h, au Fil d'Eau. Thème du rendez-vous : Bilan mi-mandat.

▶ Planning réservations 2018 - Fil d'Eau

Le planning de réservation 2018 de l'Espace Culturel du Fil d'Eau ouvrira le 2 mai 2017.
Pour toute demande de réservation, veuillez contacter Martine Thomas, par mail : martine.thomas@la-wantzenau.fr.
Concernant les tarifs et les modalités, merci de vous référer au règlement en ligne : http://www.lefildeau.fr/le-fil-deau/location

▶ Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal de La Wantzenau aura lieu le **mercredi 5 avril 2017 à 20h.**

EN IMAGES

Les faits marquants en images







Légende :
1. Salon du Livre - Le Fil d'Eau *(05/03/17) © Aurélien EBEL*
2. Grégory Ott Trio - Le Fil d'Eau *(10/03/17) © Aurélien EBEL*
3. La Troupebadour - Foyer socio-culturel *(17/03/17) © Rita DIEBOLD*

PAROLE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

▶ Notre Wantzenau

SCHWEMMLOCH : nous avons voté contre l'avenant de modification du périmètre.
Contrairement aux mentions faites dans la presse *(DNA)*, notre vote se fonde sur les convictions suivantes :
- Nous demandons que la **rue du Nord** soit aménagée et adaptée : **420 logements** supplémentaires et l'implantation de l'école nécessitent de protéger les riverains y compris ceux des rues adjacentes.
- Nous refusons d'aller à plus de 350 logements et à des hauteurs qui ne reflètent pas notre esprit village du fait de la concentration de gros collectifs.
- Nous voulons que la parcelle au sud qui jouxte la propriété bâtie existante reste dans le périmètre pour permettre l'aménagement de la rue du Nord *(actuellement des trottoirs de 40 cm)*. Nous nous opposerons à tout échange.

TRISSERMATT : les propriétaires fonciers peuvent vendre directement aux bailleurs sociaux à 7000€ l'are, sans imposition sur la plus-value. Pour l'urbanisation, nous restons vigilants quant à la hauteur des bâtiments et la stigmatisation par une mixité mal gérée.

ECLAIRAGE PUBLIC : la règlementation contraint les collectivités à établir un diagnostic permettant de planifier les investissements au regard des nouvelles exigences énergétiques *(variation des flux, mise en place de leds)*. Au lieu d'un débat technique, la municipalité s'est lancée dans un procès des choix faits il y a 40 ans, relayé par la presse. Curieux…

Michèle KANNENGIESER - Camille MEYER - Pia KIEFFER - Frédéric MAURY - Christine STROH - Roger BODE

▶ Liste d'Entente Communale

Dans le dernier numéro du Trait d'union, le Maire a présenté les projets du Trissermatt et du Schwemmloch.

Nous nous réjouissons de son ralliement à la préservation de « *l'esprit village* » que nous défendons depuis le début de notre mandat et qui guide l'ensemble de nos prises de position. Nous demeurons vigilants à sa traduction dans les actes…

En ce qui concerne le Schwemmloch, le Maire précise qu'aucune tour de 25 m n'est envisagée, contrairement à ce que « *certains ont pu vous laisser croire* ». Nous ne pouvons que nous étonner de cette curieuse incapacité à assumer le fait qu'au moment de l'enquête publique sur le PLU, il a demandé, sans aucune information préalable, « *quelques adaptations* » pour « *autoriser des émergences très ponctuelles supérieures à 12m à l'égout de toiture, sans que le gabarit global n'excède 25m* ». Il ne s'agit pas de croyances mais de faits qui méritaient d'être rétablis. Aujourd'hui, nous nous félicitons que le Maire abandonne cette éventualité que nous avions dénoncé dès le mois de novembre.

Pour autant, nous n'avons pas voté le dernier avenant au contrat avec la SERS qui avait pour objet de définir le périmètre du projet. En effet, nous avons toujours des réserves sur la densité urbaine du projet, due à l'augmentation du nombre de logements. En outre, le périmètre défini ne permet pas l'aménagement de la rue du Nord par la création notamment de trottoirs et d'une piste cyclable qui permettraient des déplacements sécurisés, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Katia BOSSUYT et Serge HUGEL
(article remis le 14 mars 2017)